

VIENT DE PARAÎTRE

La propriété intellectuelle contre la biodiversité ?

Géopolitique de la diversité biologique

Ouvrage collectif

Les révolutions verte puis biotechnologique qui sont parties des pays industrialisés et promues par de grandes firmes pharmaceutiques et agroalimentaires ont augmenté, comme jamais, la valeur commerciale des ressources biologiques et par là-même celle des savoirs traditionnels. Les pays du Sud recensent 80% des ressources naturelles mondiales (souvent connues des peuples autochtones qui ont développé un savoir traditionnel quant à leurs utilisations), attirant la convoitise de nombre de ces firmes, menant un pillage biologique (biopiraterie ou biocolonialisme). Aujourd'hui ce qui est nouveau, c'est que les ressources naturelles et des savoirs traditionnels sont privatisés à cause, entre autres, de l'imposition de brevets et de titres de propriété intellectuelle, engendrant d'importants bénéfices monétaires. Pour tenter de pallier cette biopiraterie, la Convention sur la diversité biologique propose, entre autres, un « partage des bénéfices » entre ces grandes firmes et les peuples autochtones.

Dix-huit ans après l'entrée en vigueur de cette convention, quel bilan dresser de ce partage ? Est-il réellement « équitable » et « bénéfique » pour ces peuples ? Garantit-il la poursuite de l'innovation collective ? La valorisation marchande de la nature permet-elle vraiment de protéger la biodiversité ? Quels dangers guettent ces peuples, ainsi que leur environnement ? Dans les pays du Sud, la biodiversité est menacée de privatisation, tandis que dans les pays du Nord, avec l'imposition de catalogue, de certifications, etc. sur les semences agricoles par exemple, la biodiversité a été déjà largement réduite, ainsi que la liberté des paysans. Plus largement, il semblerait que cette situation vécue au Nord augure ce qui se passera très probablement dans les pays du Sud ces prochaines décennies.

Ce livre montre en quoi le fait d'imposer des droits de propriété intellectuelle sur des ressources ou des savoirs traditionnels qui participent de la biodiversité, conduit à des conséquences dramatiques pour l'humanité. Y a-t-il des modèles alternatifs et participatifs de partage des ressources et des savoirs qui s'exercent en dehors du marché et qui pourraient efficacement protéger la biodiversité, modèles de type « open source » ? Ce livre propose quelques pistes pour nous aider à sortir ou à repenser cette logique de privatisation et de marchandisation de la nature.

Table des matières

PARTIE 1. Le système international de collecte des ressources biologiques

Perspective historique sur l'économie politique internationale des ressources biogénétiques
par Jack Kloppenburg (Prof. de sociologie rurale à l'Université du Wisconsin)

PARTIE 2. Nouveaux discours, nouvelles pratiques ? Le système à l'heure du partage des bénéfices et de la CBD: les problèmes de fond

La bioprospection et ses mécontentements : nouveaux discours, nouvelles résistances
par Chikako Takeshita (Université de Californie)
L'impossible partage des bénéfices
par Silvia Ribeiro (ETC Group)

Exemples par continent :

Les peuples indigènes intégrés ? : le cas des Aguarunas au Pérou

par Shane Greene (Université de Chicago)

Problèmes de consentement et d'équité : le cas des San en Afrique du Sud

par Saskia Vermeylen (Université de Lancaster)

La marchandisation de la nature et du savoir : le cas de l'accord avec les Kanis en Inde

par S. Usha, R. Sridhar et K. Wolff (Thanal, Inde)

Retour sur une expérience en Bolivie

par Gonzalo Gosalves (Bolivie) et Laurent Gaberell (consultant spécialiste DPI)

PARTIE 3. La propriété intellectuelle et la biodiversité au Nord : la biodiversité serait-elle devenue illégale ?

L'industrie semencière peut-elle remplacer le paysan dans son rôle de sélectionneur ?

par Guy Kastler (Réseau des semences paysannes)

Analyse des législations européennes sur les variétés animales et leur impact sur la biodiversité animale

par Antoine de Ruffray (Coopératives Longo Maï)

PARTIE 4. Repenser l'impact des brevets et explorer des pistes alternatives pour le partage des savoirs et des ressources

Un système d'innovation et de partage libre de brevets ne serait-il pas un meilleur bénéfice pour les pays et les peuples du Sud ?

par Jack Kloppenburg et Eric Deibel

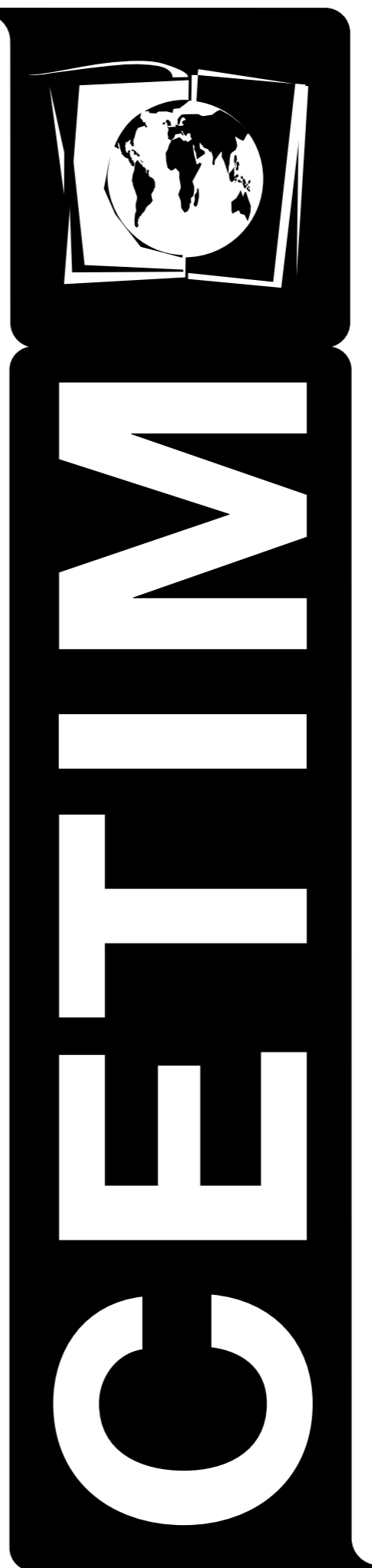
Les droits de propriété intellectuelle sur la nature
par Birgit Müller (EHESS)

Prix : CHF 12.- / 8 €, env. 200 pages, ISBN : 978-2-88053-073-0, Publicetim n°35, mars 2011. En vente auprès du CETIM.

Bulletin **39**
www.cetim.ch
cetim@bluewin.ch
CCP: 12-19850-1
CCP: (Euro) 91-13687-6,
PofichBe, Postfinance, Berne

6, rue Amat,
1202 Genève/Suisse
Tél: +41(0)22 731 59 63
Fax: +41(0)22 731 91 52

Centre Europe-Tiers Monde
Europe-Third World Centre
Centro Europa-Tercer Mundo



EDITORIAL

A qui appartiennent les richesses naturelles ? Vaste et épineuse question que le CETIM a décidé de poser lors de son symposium 2010 qui s'est tenu les 5 et 6 novembre derniers à Genève. Plus d'une centaine de personnes ont participé aux trois conférences et quatre ateliers de travail mis sur pied avec la participation d'invités venus d'Europe, du Guatemala et de l'Equateur.

Loin d'avoir épuisé le sujet, le symposium a permis de comparer les situations traversées par une série d'Etats riches en ressources naturelles tels que la République démocratique du Congo, la Bolivie, l'Irak, le Guatemala ou encore l'Equateur, de confronter les différentes politiques – de (re)nationalisation ou de privatisation – mises en place par les Etats et de débattre des différentes options pour le respect des droits des peuples à l'autodétermination et à la pleine souveraineté sur leurs ressources naturelles, ainsi que du concept de bien commun, présenté comme une troisième voie démocratique à la nationalisation ou à l'accapement par les sociétés transnationales de ces ressources.

Vu l'étendue du sujet et les multiples points d'entrée, il nous a semblé opportun de proposer à un de nos partenaires qui défend et accompagne depuis très longtemps des peuples autochtones de nous faire partager son analyse suite au symposium. Vous trouverez ci-après l'article d'Alain Cassani qui met bien en lumière le fossé qui existe entre une vision purement marchande des ressources naturelles et la vision holistique présente chez de nombreuses communautés autochtones. Par ailleurs, les trois conférences du symposium peuvent être visionnées sur notre site internet dans la section « Multimédias ».

Ce bulletin présente également quelques unes de nos dernières activités qui ont aussi eu trait à la question de la souveraineté des peuples: une brochure sur le droit des peuples à l'autodétermination, un livre sur l'impact de la propriété intellectuelle sur la biodiversité et une conférence co-organisée avec une quinzaine d'organisations et des syndicats pour dénoncer la tenue d'un meeting international à Genève d'entreprises et banques privées pour promouvoir le business de la location et de l'achat de terres à grande échelle à travers le monde.

Nous vous proposons ci-après l'analyse d'Alain Cassani rédigée après le symposium « A qui appartiennent les richesses naturelles ? » et qui s'appuie en partie sur les interventions des différents participants. Alain accompagne depuis très longtemps des délégations de communautés indigènes – parmi lesquelles les U'wa et Emberas de Colombie ou dernièrement celle des Guaranis de Tentayape de Bolivie – lors de leurs démarches en Suisse ou auprès d'institutions internationales. Il milite activement pour faire connaître leurs situations et revendications.

L'analyse sans concession d'Alain met en lumière les contradictions entre le modèle de développement promis dans le discours des gouvernements, y compris progressistes, et la réalité. Alain se garde bien par ailleurs de proposer des solutions car il n'y a pas de réponse toute faite à des situations complexes dans lesquelles les différentes couches de la société peuvent avoir des intérêts contradictoires et des philosophies diamétralement opposées.

Dans ce contexte, la participation populaire et une concertation de tous les peuples à la prise de décision, au niveau national comme au niveau international, est indispensable. C'est d'ailleurs la seule voie praticable pour désamorcer les conflits, y compris armés, et les violations massives des droits humains (voir à ce propos notre dernière brochure « Le droit des peuples à l'autodétermination » présentée en page 6).

A qui appartiennent les ressources naturelles ?

Le modèle économique de « libre » marché et sa cohorte de sociétés transnationales (STN) visant la maximisation des profits à court terme crée les conditions idéales pour une exploitation sans bornes des richesses naturelles; dès lors, comment peut s'organiser la résistance populaire contre un Etat qui vend ses richesses au plus offrant? Les interventions lors du symposium de représentantes des communautés guatémaltèques en résistance fournissent des éléments.

Le symposium a été en outre l'occasion de nous questionner sur des sujets plus délicats, et rarement soulevés. Des pays progressistes sud américains cherchent à s'extraire du carcan néolibéral. Pour autant, est-ce que leurs politiques extractivistes (comprenant des programmes de nationalisation) sont plus respectueuses des droits humains que celles des STN? Nous tenterons ici d'éclairer ces questions à travers les cas de la Bolivie et de l'Equateur.

Guatemala : les communautés en résistance contre les STN et l'Etat central

La paix à peine retrouvée au sortir d'une longue et atroce guerre, le Guatemala a ouvert ses portes au néolibéralisme extractiviste; concessions minières, grands barrages, cultures de la palme africaine à grande échelle... mettant en danger la survie même des nombreuses communautés rurales et autochtones du pays. Carmen Mejía et María García Hernández, porte-paroles des communautés mayas en résistance contre les exploitations minières – notamment contre la mine Marlin (cf encadré ci-après) – ont témoigné lors du symposium.

Elles ont témoigné des tromperies et des passe-droits généralisés dans ce type de concessions. Dans le cas de la mine Marlin, l'activité extractive et destructrice des biens collectifs de la communauté a été cachée jusqu'au bout à la population. Les promoteurs de la mine faisant miroiter aux habitants un « développement » de projets d'embellissement de la région d'un côté... et poussant de l'autre à la vente individuelle de parcelles en utilisant une panoplie de menaces et d'agressions contre ceux qui ne voulaient pas céder leur terre. L'activité minière a par la suite entraîné, notamment, la contamination de l'eau par le cyanure, des maladies et des décès dans la population et chez les travailleurs locaux de la mine, enfin la destruction complète d'une montagne sacrée selon les traditions mayas, etc.

Le Guatemala est, avec la Bolivie, le pays d'Amérique considéré comme ayant la plus forte population autochtone répartie en de nombreux groupes ethniques, la plupart d'origine maya. Ces communautés, souvent très affectées par la guerre, tentent actuellement de se reconstituer, et de renouer avec



CONFÉRENCE DU CETIM

Accaparement de terres agricoles contre droits des paysans familiaux

Dans le cadre d'une coordination de 19 ONG, le CETIM a participé à la tenue d'une conférence publique et à l'organisation d'une action symbolique pour dénoncer le « Global AGInvesting 2010 » en novembre dernier à Genève. Cette réunion, organisée par Soyatech, compagnie de recherche et de consultation dans l'industrie agricole, a rassemblé plus de 220 représentants de sociétés transnationales, banques et fonds d'investissements et de pension, propriétaires ou exploitants de millions d'hectares de terres agricoles de par le monde. La Fondation Rockefeller, HSBC, UBS ou encore la Banque mondiale y ont ainsi pris la parole, moyennant un droit de prise de parole de plus de 2'000 francs suisses.

Depuis quelques années, la location et l'achat de terres agricoles en Asie, Afrique et Amérique latine par des Etats, ainsi que des investisseurs privés se sont multipliés. Un rapport récent de la Banque mondiale répertorie 389 acquisitions de grande envergure et locations de terres à long terme dans 80 pays. Les surfaces agricoles négociées, louées ou vendues depuis 2006 en Afrique, en Amérique latine et en Asie s'élèvent à quelque 50 millions d'hectares. Cela correspond à la moitié de l'ensemble des terres arables en Chine ou encore à la surface combinée des terres arables existantes en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie. Ce phénomène s'accélère ; rien qu'en 2009, 49 millions d'hectares – soit 50 fois la surface agricole de la Suisse ont été vendus ou loués.

La terre est essentielle à la subsistance et à l'identité de millions de personnes en particulier dans les pays en développement. Cette privatisation de la terre n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme d'impérialisme et le corollaire à la libéralisation des marchés agricoles orchestré par l'OMC.

La coordination mise en place avec le CETIM a pour objectif de dénoncer les pratiques d'accaparement des terres agricoles à travers le monde, d'empêcher la tenue de conférences de ce type à Genève ou ailleurs et d'informer les citoyens suisses sur les dangers de la mondialisation de l'agro-industrie.

LE CETIM VOUS RECOMMANDE

L'Afrique du Sud Le long chemin vers la démocratie

Ouvrage de Raphaël Porteilla

De 1993 à nos jours, l'Afrique du Sud s'est métamorphosée. Le régime politique a changé de nature, des habitudes séculaires se sont évanouies, les bases mêmes du lien social se sont transformées, sans révolution ni guerre civile. Ce livre décrit la période de transition qui a succédé au régime d'apartheid, les crises et les incertitudes liées à la mise en place des nouvelles institutions, leur action politique et leurs résultats en termes de justice sociale et de niveau de vie des populations.

Auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'Afrique du Sud, spécialiste des institutions politiques, R. Porteilla est maître de conférence en sciences politiques à l'Université de Bourgogne et membre du Centre de recherche en Droit et Science Politique (Dijon).

Prix: CHF 16 / 10 €, 181 pages, ISBN: 978-2-88474-936-7, Infolio, 2010. En vente sur: www.infolio.ch.

Pressions sur les terres Devenir des agricultures paysannes Points de vue du Sud

Ouvrage collectif

La crise alimentaire a jeté une lumière crue sur les aberrations du modèle de développement agricole promu dans le Sud. Bien que des récoltes records y soient enregistrées, la faim progresse.

Imposés dans des conditions d'inégalités extrêmes – foncières, techniques... –, la libéralisation des marchés agricoles et le retrait concomitant des soutiens publics ont conduit à la marginalisation des petites paysannes du Sud, dans l'incapacité de faire face à la concurrence mondiale. Certes, les institutions internationales qui reconnaissent aujourd'hui le rôle des agricultures familiales et paysannes dans la lutte contre la pauvreté, ainsi que dans la préservation de la biodiversité, mais la problématique du contrôle de la terre reste largement négligée.

Ouvrage coproduit avec *Entraide et Fraternité* et la *Commission Justice et Paix*.

Prix: CHF 22.50 / 15 €, 207 pages, ISBN: 978-2-84950-278-5, Ed. CETRI/Syllepse, août 2010. En vente auprès du CETIM.

Mais quelle est donc la réalité de la politique interne des ressources naturelles du gouvernement bolivien actuel? C'est le sujet traité par le doctorant en sciences politiques, Hervé do Alto, lors du symposium. Il a analysé en particulier la politique des hydrocarbures, révélatrice de l'ensemble de la politique des ressources naturelles actuellement en cours en Bolivie. A l'instar du Venezuela et de l'Equateur, le gouvernement Morales a remis d'emblée en question les contrats d'exploitation d'hydrocarbures attribués aux STN; mais, plutôt qu'une nationalisation au sens strict, il a opté – par pragmatisme – pour une renégociation des contrats avec les multinationales extractivistes. Autant en Bolivie qu'en Equateur, les projets d'explorations minières et pétrolières ont le vent en poupe et le discours gouvernemental à usage interne n'est pas aussi axé sur l'écologie, mais tend aussi à l'extractivisme⁴. La nouvelle constitution bolivienne précise d'ailleurs que le rôle de l'Etat est aussi de promouvoir l'industrialisation du pays. Dès lors, comment comprendre ce grand écart?

L'analyse d'Eduardo Gudynas⁵ vient à point nommé: toute la politique sociale d'Evo Morales – à l'instar des modèles brésiliens et vénézuéliens – est directement liée aux recettes de l'extraction des matières premières: celles-ci permettent à son gouvernement de financer tous les programmes sociaux (écoles, retraites, santé...) ce qui est à saluer; cela entraîne le déplacement du débat interne: ce n'est plus le modèle « extractif primo exportateur »⁶ qui est remis en question par la majorité des acteurs sociaux, mais seulement la répartition des subsides aux différentes catégories de bénéficiaires. Cette option crée une interdépendance nouvelle entre l'extraction de matières premières et la politique sociale. On en arrive au paradoxe d'une augmentation de l'exploitation facilitée parce que moins conflictuelle que dans des pays qui affichent leur néolibéralisme⁷.

Mais si les mégaprojets extractifs impulsés par le gouvernement font souvent sens pour une partie de la population – majoritairement andine – ils signifient généralement la destruction pour une autre, notamment en Amazonie et dans le Chaco. Pour les peuples vivant dans/de la forêt en particulier, ce ne sont pas les intentions sociales du gouvernement Morales qui empêcheront les routes (pour l'extraction et le transport des matières premières taillées dans leurs territoires) d'apporter leur cohorte de « chercheurs de fortune » sans scrupules; ni l'exploitation nationalisée des hydrocarbures qui évitera les désastres environnementaux et les maladies inhérentes à cette activité; ni encore les productions énergétiques des grands barrages qui entraveront la destruction des riches écosystèmes fluviaux, rendant notamment impossible les migrations piscicoles et les « inondations » saisonnières apportant la fertilité...⁸

En défendant à la fois le « Buen Vivir », les droits des peuples autochtones et la Terre Mère, tout en privilégiant de fait l'intégration aux modèles extractiviste primo exportateur et d'industrialisation occidentale, la Bolivie d'Evo Morales ne violerait-elle pas ses propres engagements pour assurer le bien-être de la majorité de sa population? Mais comment sortir de ce dilemme?

Le projet Yasuni-ITT : préfiguration d'une ère postextractiviste?

Concernant la politique des ressources naturelles, l'Equateur de Correa présente bien des similitudes avec la Bolivie de Morales. En reconnaissant des droits à la nature⁹, la Constitution équatorienne est à l'heure actuelle la seule au monde à ne pas être anthropocentrée. Néanmoins, des lois favorisant l'exploitation minière et la soumission des ressources hydriques à celle-ci y sont promulguées, au grand dam des organisations autochtones. Les mégaprojets pétroliers continuent et l'on fait taire les protestations d'importants secteurs sociaux s'opposant au modèle extractiviste¹⁰.

Mais au-delà de ces contradictions, serait-ce dans ce pays que seraient élaborés des projets capables de concilier les antagonismes relevés plus haut, permettant de s'affranchir de la dépendance des ressources non renouvelables pour assurer un bien-être équitable à toute la population? Le projet Yasuni-ITT (Cf encadré) présenté par Alexandra Almeida et Matthieu Le Quang¹¹ lors du symposium laisse entrevoir une possible alternative à la domination de l'extractivisme et de la marchandisation des richesses naturelles.

En effet, le projet Yasuni-ITT apporte sur la question des richesses naturelles une vision véritablement novatrice et révolutionnaire à plus d'un titre: il propose non pas de compenser les émissions nocives de Co², mais bien de les éviter à la source. Il ne s'intègre donc pas dans les marchés émergents du carbone, dérivés des Accords de Kyoto, qui permettent aux pays du Nord d'externaliser dans les pays du Sud leurs droits d'émission. Au contraire, il met les pays industrialisés du Nord devant leurs responsabilités de contribuer à la réparation de la situation dont ils sont historiquement responsables en ayant volé, pillé et surexploité les ressources naturelles des pays du Sud depuis des siècles pour assurer leur croissance industrielle.

Ce projet propose une intégration des peuples dans la préservation et la gestion de la biodiversité. Contrairement à l'exclusion de ceux-ci par les solutions de marché visant à réduire les émissions¹² de Co².

En destinant les fonds reçus pour la non exploitation du pétrole à la mise en place du développe-

ment des énergies renouvelables, il préfigure la transition d'une société de croissance à celle du « bien vivre »¹³. Il rompt ainsi avec les coûts financiers, humains et environnementaux pharamineux de l'exploitation des matières premières pour destiner dès maintenant ces ressources à la transformation et à la refondation de sa matrice énergétique¹⁴. Par la mise en place d'une articulation subtile entre les habitants autochtones, l'Etat équatorien, les pays donateurs, l'ONU (le PNUD en particulier)... et la planète elle-même, il invite à une réconciliation inédite d'intérêts généralement opposés. En cela, le projet Yasuni-ITT préfigure une nouvelle relation d'interdépendance planétaire dans le respect de toutes ses composantes. Cette relation n'est plus basée sur la compétition, mais bien sur la solidarité.

En conclusion, au-delà de ses contradictions, le projet Yasuni-ITT pourrait bien constituer l'embryon du dépassement des luttes actuelles pour l'appropriation des richesses naturelles. Il a le potentiel de concilier « bien vivre » et développement, biens communs et souveraineté nationale, intérêt général et autonomie locale...

A l'invitation de M. Le Quang, il s'agit maintenant pour la société civile mondiale de s'approprier ce projet en le portant sur le terrain politique, tant pour le faire vivre que pour permettre de le répliquer ailleurs¹⁵; le processus est en marche. Et de terminer avec le néologisme proposé par l'organisation Acción ecológica d'A. Almeida: « Yasunisons le monde! »

¹ Selon la définition du gouvernement équatorien qui « pratique » également cette notion: « le concept de Buen Vivir ou 'Sumak kawsay' signifie la 'vie pleine' à partir de la cosmovision indigène, et elle est atteinte lorsqu'il existe une harmonie entre l'être humain et son passé, avec ses semblables, sa communauté, ses racines culturelles, avec sa spiritualité et aussi avec la nature, dans une perspective intergénérationnelle (...) l'orientation du 'vivre bien' va plus loin que la conception développementaliste qui a régné durant les soixante dernières années, qui était basée sur une vision extractiviste des ressources naturelles, l'expansion des terres agricoles et l'exploitation massive et intensive des ressources minières et de pêche », trad. de: www.yasuni-itt.gov.ec

² Cf. Silvia Molina, « L'IIRSA; un monstre né de la globalisation » in *Le Courrier* du 22 juin 2010.

³ Plus d'infos sur: www.matteodean.info/2010/05/la-mesa-18-en-la-cumbre-de-los-pueblos.html (en espagnol ou anglais).

⁴ Selon sa formule: « Queremos socios, no patronos ».

⁵ Il travaille pour le Centro Latino Americano de Ecología Social (CLAES) à Montevideo. Il est l'auteur de « El nuevo extractivismo del siglo 21: Diez tesis urgentes sobre el extractivismo bajo el progresismo sudamericano actual »: http://ircamericas.org/esp/6615.

⁶ C'est à dire l'extraction des ressources naturelles destinées à l'exportation sans transformation.

⁷ Il suffit à ce propos de comparer avec la situation du Pérou d'Alan Garcia: ce dernier ayant annoncé clairement son mépris des populations amazoniennes « paresseuses et incapables » et par là-même son intention de mettre en concession auprès des sociétés transnationales la majeure partie de la forêt. Ces dernières étant considérées comme seules à même de « valoriser » les ressources. Alors qu'en Bolivie, les acteurs sociaux cherchent à obtenir leur part



de gâteau, au Pérou la résistance à l'exploitation des ressources est frontale.

⁸ Cf. *Le Courrier* du 22 juin 2010, « Isiboro Securé, le paradis indigène que menacent Lula et Evo Morales »; voir également la dramatique situation des dernières communautés Guarani de Tentayape – déclarées « Patrimoine de la Bolivie » – en lutte contre la compagnie pétrolière Repsol.

⁹ Article 71. « La naturaleza o Pacha Mama, donde se reproduce y realiza la vida, tiene derecho a que se respete integralmente su existencia y el mantenimiento y regeneración de sus ciclos vitales, estructura, funciones y procesos evolutivos. Toda persona, comunidad, pueblo o nacionalidad podrá exigir a la autoridad pública el cumplimiento de los derechos de la naturaleza. (...) Los servicios ambientales no serán susceptibles de apropiación; su producción, prestación, uso y aprovechamiento serán regulados por el Estado. »

¹⁰ Notamment la CONAIE, Confédération des nationalités indigènes de l'Equateur, à très grande capacité de mobilisation (cf *Le Courrier* du 3 octobre 2009) et Acción ecológica, qui s'est battue pour récupérer sa personnalité juridique suspendue par le gouvernement Correa.

¹¹ La première est responsable de la campagne Yasuni pour l'ONG équatorienne Acción ecológica et le réseau Oilwatch et le second est doctorant en sciences politiques, chercheur associé à la Flasco-Ecuador, son site internet: http://projetitt.vacau.com/wordpress.

¹² En ce qui concerne les forêts tropicales, notamment les très contestés projets REDD, qui consistent à quantifier la valeur comme « puits de carbone » des forêts, en excluant ou en dédomageant les peuples y vivant pour ne pas continuer leurs activités de chasse, pêche, culture et cueillettes... donc, en les spoliant implicitement de leurs droits sur le territoire et sur les richesses naturelles.

¹³ Cf. site gouvernemental du projet: www.yasuni-itt.gov.ec

¹⁴ Il est intéressant de signaler que malgré les contradictions sur ce sujet, l'Equateur est un des pays extracteurs d'hydrocarbures qui a eu le plus d'expériences désastreuses dans ce domaine. A. Almeida, signale encore qu'il n'existe pour l'instant pas d'autres exemples de par le monde qui répondent autant aux aspirations de changements de l'ensemble des peuples et mouvements sociaux qui se mobilisent sur les questions climatiques et de la biodiversité.

¹⁵ A l'heure actuelle, des projets similaires sont envisagés dans d'autres régions du monde présentant des potentiels analogues comme en Bolivie (réserve du Madidi, similaire au Yasuni), dans l'Etat d'Acre au Brésil, au Nigéria ou encore en Indonésie.

ADHÉREZ AU CETIM !

- Membre individuel:** 50 CHF / 30€ (Nord) et 10€ (Sud). Cotisations réduites de moitié pour les retraité-e-s, étudiant-e-s, apprenti-e-s, chômeurs-ses.
- Membre de soutien:** 100 CHF / 60€ ou plus;
- Membre collectif:** 200 CHF / 120€;
- Membre collectif de soutien:** 500 CHF / 300€ ou plus.
- Sympathisant:** 15 CHF / 10€.

Ces cotisations s'entendent par année civile et donnent droit à:

- Un livre de la collection PubliCetim, au choix, offert pour toute nouvelle adhésion (à l'exception de « sympathisant »);
- La réception gratuite de notre bulletin d'information;
- Une remise de 20% sur les publications et les livres commandés au CETIM (à l'exception de « sympathisant »).

Projet Yasuni-ITT**premier pas vers un bien public mondial ?**

Le projet Yasuni-ITT, porté par les mouvements sociaux et le gouvernement Correa d'Équateur, implique le renoncement à exploiter les ressources pétrolières qui se trouvent dans le Parc naturel Yasuni au nom de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre le réchauffement climatique et du respect des communautés autochtones concernées. En échange, l'Équateur, en partant du principe de co-responsabilité pour les problèmes environnementaux globaux, demande à la communauté internationale une contribution à hauteur de 50% de la manne financière dont il pourrait disposer s'il exploitait ce pétrole soit 3,5 milliards de dollars en valeur constante.

L'Équateur possède une économie basée principalement sur la rente du pétrole. Il représente en 2008 : 22,2% du PIB, 63,1% des exportations et 46,6% du budget général de l'État. Les réserves de l'ITT représentent environ 20% des réserves totales connues du pays. C'est donc une manne financière dont un pays aussi pauvre que l'Équateur ne peut se passer. Pourtant, la proposition du gouvernement équatorien est de ne pas exploiter ces réserves.

En effet, favoriser la conservation de la biodiversité en Amazonie apporte des bénéfices à l'Humanité dans son ensemble. Ainsi, selon l'Équateur, il est normal de faire appel à la corresponsabilité et donc à la participation d'autres pays, notamment ceux qui polluent le plus. C'est une proposition qui vise, entre autres, à lutter contre le réchauffement climatique, contre la perte d'une très riche biodiversité, contre l'émission de CO₂, à freiner la déforestation et la pollution des sols.

Financement

Le 3 août 2010, une étape cruciale a été franchie afin que le projet Yasuni-ITT puisse être mis en œuvre : la signature, entre le gouvernement équatorien et le PNUD, d'un fonds financier chargé de collecter l'argent (fidéicomis) qui permettra à cette utopie de devenir réalité. Actuellement, le Chili a versé 100'000 dollars états-uniens. Le 10 novembre dernier, l'Espagne a annoncé son soutien au projet à hauteur de 1,4 million de dollars, l'Italie est en discussion pour annuler la dette bilatérale de 35 millions de dollars de l'Équateur, la région Rhône-Alpes a voté une autorisation de programme de 150 000 euros, assortie d'une délibération en mars-avril 2011, la région Wallonie en Belgique a donné 300 000 euros en décembre dernier. L'Allemagne, qui s'était engagée en avril 2010 à verser 50 millions d'euros par an pour 13 ans, a depuis retiré son soutien au projet. Un retrait qui semble relever uniquement de la géopolitique selon Matthieu Le Quang.

**DERNIÈRE
BROCHURE DU CETIM****Le droit des peuples à l'autodétermination
et à la souveraineté permanente sur leurs
richesses naturelles sous l'angle des droits
humains**

Depuis l'adoption de la Charte des Nations Unies, ce droit est un pilier du droit international public qui régit les relations entre les 192 États membres de l'ONU. Il constitue la base juridique et politique du processus de décolonisation qui a vu naître plus de 60 nouveaux États dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle.

Ces dernières décennies, plusieurs dizaines d'États ont été créés sur cette base, concrétisant le droit à l'autodétermination de peuples considérés officiellement comme colonisés ou non. Dans la pratique, la création d'un nouvel État n'obéit pas toujours à des critères objectifs et juridiques. En effet, le droit à l'autodétermination peut être instrumentalisé par certaines puissances (régionales ou internationales) ou par de puissants intérêts privés. Ainsi, un nouvel État peut être créé et reconnu seulement par un seul État ou par un groupe d'États. Un État peut même être créé contre l'avis de la majorité de sa population, comme cela a été le cas avec la constitution de la Bosnie-Herzégovine. C'est dire qu'il faut traiter « le droit à l'autodétermination » avec beaucoup de précaution. Il faut cependant ajouter qu'il n'est pas forcément aisé de faire reconnaître une telle création unilatérale, même lorsqu'elle peut être justifiée. En effet, pour être admis comme membre à l'ONU, il faut, entre autres, que le nouvel État soit reconnu par d'autres États, que le Conseil de sécurité le recommande à l'Assemblée générale (sans veto de l'un des cinq membres permanents) et que cette dernière l'accepte par un vote à la majorité des 2/3 de ses membres.

A l'heure où le pillage des ressources naturelles des pays du Sud a pris une nouvelle dimension – avec par exemple l'acquisition de millions d'hectares de terres par des États tiers ou des sociétés transnationales – il est nécessaire de réhabiliter le droit à la souveraineté des peuples sur leurs richesses et ressources naturelles, composante essentielle du droit à l'autodétermination. C'est cet aspect, central pour mieux protéger les peuples affectés, qui constitue le fil conducteur de cette publication.

Cette brochure, comme toutes celles publiées depuis 2005, est disponible sur papier dans la limite des stocks disponibles en français, anglais et espagnol, ainsi que sur notre site internet : www.cetim.ch/fr/publications_brochures.php



leurs propres cultures et institutions. A ce propos, il est à noter que les deux intervenantes ont expliqué que leur relation avec les richesses naturelles s'établit sur une base totalement différente de celle du système dominant (et portée par le gouvernement) : le territoire et ses richesses forment un tout, comprenant aussi le ciel et le sous-sol ; la terre est la mère de toute vie, le pétrole est son sang, les minerais sont ses os... l'exploitation de ses richesses est donc perçue comme une agression intolérable, destructrice de la vie elle-même.

Il est clair que dans ce pays aucune concession aux demandes des communautés concernant les richesses naturelles ne se fera sans une lutte pied à pied ; mais le cœur de la culture maya et les nombreuses communautés rurales et autochtones affectées ont également créé des réseaux d'entraide capables de s'allier tout en retrouvant les fondements de la société maya et sa vision holistique du vivant.

Face à l'imposition brutale des activités extractives par les multinationales en collusion avec le gouvernement central, la résistance s'organise : les résultats de « consultas », mis en place selon les anciennes traditions démocratiques participatives mayas, ont révélé les revendications « non extractivistes » de ces communautés qui veulent orienter leur développement en harmonie avec le vivant. Une écrasante majorité s'est donc exprimée en défaveur des exploitations minières. La lutte se poursuit actuellement pour faire reconnaître de plein droit ces processus par le système officiel.

**Bolivie : derrière l'image
internationale, l'extractivisme
continue**

Dans la constellation des nouveaux États progressistes d'Amérique latine, la Bolivie s'est singularisée par l'élection d'un président qui s'est d'emblée présenté comme étant, au-delà de sa vision sociale progressiste, également la voix retrouvée des cultures autochtones colonisées. C'est aussi le premier pays à avoir transposé la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones dans sa Constitution « plurinationale ».

Sur le plan international, le gouvernement bolivien cherche à se poser en chef de file d'une vision non marchande et non anthropocentrée de la vie sur terre. En convoquant une « Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique » à Cochabamba en avril 2010 pour y promouvoir notamment les droits de la « Pacha Mama » (Terre Mère/Terre nourricière) et un tribunal international de justice climatique ainsi qu'en promouvant un référendum mondial sur le climat, la Bolivie d'Evo Morales cherche à catalyser les aspirations des mouvements sociaux

qui tentèrent vainement de porter leurs revendications et propositions sur le climat lors du Sommet de Copenhague fin 2009 ; tout cela en s'appuyant sur le concept du « Buen Vivir » – une notion existant dans de nombreuses cultures autochtones amérindiennes, et qui signifie la recherche de l'harmonie et l'équilibre du vivant dans son ensemble, et non la croissance basée sur l'exploitation effrénée des matières premières¹.

Or, en dépit de tous ces engagements et déclarations internationales, le gouvernement bolivien à l'interne n'a pas consulté pas systématiquement les peuples et communautés affectées par des projets pétroliers, miniers, routiers, gaziers et de grands barrages. Il n'a pas, non plus, encore remis en question les grands projets d'infrastructures s'inscrivant dans l'IIRSA (Initiative pour l'Intégration Régionale Sud Américaine, « vaste programme de construction de voies de communication et de liaisons énergétiques, en particulier dans les zones tropicales et andines »²) qui reliera progressivement le Brésil avec le Venezuela, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie. Lors du Sommet de Cochabamba, le gouvernement bolivien a refusé d'entrer en matière sur sa politique d'exploitation des ressources naturelles, en excluant d'entrée du cadre officiel la « table 18 », plateforme dont l'objectif était d'aborder les violations des droits des peuples sur les richesses naturelles et des droits de la Terre Mère en Bolivie³.

**Guatemala :
lutttes autochtones contre Goldcorp**

Dans le Département de San Marcos, au Guatemala, les communautés indigènes luttent depuis des années contre les violations des droits humains liées à l'exploitation d'une mine d'or et d'argent – la mine Marlin – par l'entreprise canadienne Goldcorp et sa compagnie subsidiaire Montana. L'entreprise a obtenu une concession pour l'exploitation de la mine Marlin en 2003, sans que les communautés indigènes n'aient été consultées. Depuis le début de l'exploitation de la mine en 2005, le droit à l'alimentation, le droit à l'eau, le droit au logement et le droit à la santé des communautés locales sont menacés. En sus de ces violations des droits humains des communautés indigènes locales, les ONG dénoncent le fait qu'au Guatemala, une partie infime des revenus tirés de l'exploitation des richesses et ressources naturelles est utilisée pour améliorer le bien-être de la population. Dans le secteur minier, les entreprises étrangères ne doivent reverser que 1% de leurs revenus à l'État. Pour plus d'informations sur ce pays et ce cas, nous vous encourageons vivement à voir le film de Gregory Lassalle « The business of Gold : chronique d'un conflit » sorti en 2009.